



Tunis le 29/04/2020



**Appel à recrutement d'un assistant à la coordination scientifique en gestion intégrée des écosystèmes marins dans le cadre du projet "COastal Management and MOnitoring Network for tackling marine litter in Mediterraneansea" COMMON » A\_B4.4\_0080**

**Vu que:**

Le contrat de subvention No. 46/1346 signé le 03 septembre 2019 entre l'Union Européenne représentée par le Management Authority (MA) du programme ENI CBC MED d'une part et d'autre part le bénéficiaire l'organisation Legambiente Onlus, Via Salaria 403 – 00199 Rome (Italie), en qualité de chef de file.

Le chef de file en collaboration avec :

1. L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), partenaire 1 ;
2. Le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (C.I.H.E.A.M.) *Mediterranean Agronomic Institute of Bari, Via Ceglie 9 - 70010 Valenzano (BA) (Italie)* partenaire 2;
3. AMWAJ of the Environment, Verdun str. Jaber bldg.- 4th fl. – Beirut (Libon), Partenaire 3;
4. Université de Siena , via Banchi di Sotto 55, 53100 Siena (Italie), Partenaire 4 ;
5. Tyre Coast Nature Reserve, Hajo bldg 1st floor, Tyre (Libon) Partenaire 5 ;
6. Université de Sousse- Institut Supérieur Agronomique B.P 47, 4042 Chott Mériem - Sousse (Tunisie), Partenaire 6.

Ont soumis une proposition de projet intitulé "COastal Management and MOnitoring Network for tackling marine litter in Mediterranean sea " « COMMON » dans le cadre du premier appel à proposition du programme ENI CBC Med 2014-2020 et ont signé le Partner Agreement le 12 août 2019.



Que le 13/02/2019 le chef de file du projet a reçu une lettre officielle n° 256 de l'Autorité de Gestion (MA) qui informe que le projet **COMMON** a été retenu pour le financement du programme ENI 2014-2020 pour un cofinancement de **2223421,48** EURO qui correspond à **90%** du cout total du projet.

Que les coûts des actions qui seront accomplies par l'INSTM s'élève jusqu'à un maximum de € 377 292,70 (Trois cent soixante dix sept milles et deux cent quatre vingt douze /70 euro);

#### **Etant donné que**

L'INSTM est impliqué notamment dans les (*Work Package*) WP1, WP2, WP3 et WP5. L'INSTM est responsable du WP4.

L'INSTM doit aussi participer activement dans les réunions plénières et les réunions thématiques coordonnées par le chef de file du projet.

#### **Attendu**

Lors de la phase d'implémentation du projet COMMON, l'INSTM en tant que partenaire 1 du projet a prévu la sélection d'un expert assistant à la coordination en écosystèmes marins. Les frais de l'assistant sont imputés sur la ligne budgétaire experts externes.

### **ANNONCE**

#### **Art. 1 – Objet de la consultation**

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (le partenaire), avec le présent avis public, a l'objectif de recruter un assistant à la coordination scientifique en écosystèmes marins du projet "*COastal Management and MOnitoring Network for tackling marinelitter in Mediterraneansea*" *COMMON* cofinancé dans le cadre du programme ENI-CBC MED 2014-2020.

#### **Art. 2 – Objet du service et procédures de réalisation**



Sous la direction de la Coordinatrice du projet l'assistant en écosystèmes marins sera chargé de :

- Assister l'équipe de recherche dans toutes les activités du projet.
- Contribution à la réalisation des campagnes océanographiques.
- La collecte des données et à l'analyse statistique des données.
- L'élaboration de base de données, de cartes et de SIG.
- Contribution à l'organisation des congrès, séminaires et journées d'informations.
- Rédaction des rapports et des articles scientifiques
- La réalisation de toute autre tâche connexes en relation avec le projet pouvant être assignée par la coordinatrice du projet.

### **Art. 3 – Salaire et modalités de paiement**

La rémunération de l'assistant dans le cadre du projet COMMON, pour toute la durée de collaboration, est fixée à un maximum de 17.200,000 euro (dix sept milles et deux cent euro). Le salaire mensuel brut de l'assistant sera de 600 €/mois (six cent euro/mois) converti en dinars Tunisien selon le taux de change inforeuro.eu, TVA non inclus et toute charge sociale et fiscale, pour toute la durée de la collaboration, la rémunération de l'assistant est imputée sous la ligne budgétaire service externe « Expert externe ».

En outre l'INSTM rembourse les frais de missions officiellement autorisés de l'assistant à la coordination durant les déplacements nécessaires du projet.

Les frais de missions sont (billet d'avion et les per diem pour couvrir les frais de logement et nourritures).

Tout ces frais doivent être dûment justifiés par l'assistant selon l'exigence du rapport financier du programme.

### **Art.4 – Durée de la collaboration**

La collaboration démarre à partir de la date de signature de contrat par le représentant légal de l'INSTM et reste valable jusqu'à la date de fin de projet (31/08/2022) sauf en cas de prolongation acceptée par la MA.



## Art.5 – Conditions

Afin de participer à cette consultation, l'expert doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes:

### A. Conditions générales:

- Citoyenneté tunisienne ou d'un pays tiers éligible pour le programme ENI-CBC MED 2014-2020 Dans ce dernier cas, le prestataire devra démontrer une parfaite connaissance de la langue anglaise française et arabe ;
- Jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origine;
- Pas de condamnation pénale qui prévoient l'interdiction des bureaux publiques ou d'autres types de privations.

### B. Conditions Professionnelles:

1. La bonne connaissance du Programme de coopération ENI CBC MED à travers la collaboration dans le cadre du programme ENI CBC MED Précédent 2007-2013
2. Diplôme de doctorat en biologie marine et biotechnologie.
3. Bonne maîtrise des outils bureautiques et informatiques pour l'élaboration des de cartes et de SIG.
4. Expérience démontrée dans la réalisation des campagnes océanographiques et/ou de pêche.
5. Expérience en programme de gestion intégrée des zones côtières et approches écosystémiques

Les conditions susmentionnées doivent être remplies par les candidats avant la date limite de présentation des candidatures relatives à cette consultation.

L'absence d'une des conditions générales requises par la présente annonce comportera l'exclusion de la procédure de sélection.

## Art.6 – Procédures et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées dans les articles 7 et 8, seront examinées par une Commission nommé par le représentant légal de l'INSTM.



Seulement les candidats qui remplissent les conditions détaillées dans l'article 5 seront admis à la sélection.

La Commission évaluera les dossiers des candidats et attribuera une ponctuation selon les critères suivants:

| Critères de sélections   | Score             |
|--|-------------------|
| La bonne connaissance du Programme de coopération ENI CBC MED à travers la collaboration effective dans le cadre du programme ENI CBC MED Précédent 2007-2013 (1projet=10, 2 ou plus=20) | 20                |
| Diplôme de doctorat en biologie marine et biotechnologie.  | 40                |
| Expérience en programme gestion intégrées des zones côtières et approches écosystémiques (1an=5, 2ans=10, 3ans et plus=30)   | 20                |
| Expérience de travail terrain et sortie en mer.  | 10                |
| Maitrise des logiciels de SIG et des traitements statistiques.   | 10                |
| <b>Total</b>   | <b>100 points</b> |

La Commission compétente sera responsable de rédiger la liste de candidats qui ne seront pas admis, avec une mention à propos de la raison de l'exclusion, et le classement candidats admis avec les scores relatifs. Tel classement sera approuvé par la Commission de Sélection est conserve dans l'archive de l'INSTM à disposition de tous candidat qui demande une vision.

#### **Art. 7 – Conditions de présentation des candidatures**

Les personnes intéressées devront envoyer leur dossier par courrier postal express ou consigné à main auprès du Bureau d'ordre de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, **avant 14.00 heures du 14/ 05/ 2020.**

Les demandes reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération

Le dossier devra être envoyé ou consigné à l'adresse suivante:



Institut National des Sciences et Technologies de la Mer – Bureau d'ordre  
28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salammbô 2025, Tunisie

L'enveloppe devra mentionner la spécification suivante : **«Appel à [AR03/2020 COMMON/INSTM] Sélection d'un assistant à la coordination scientifique en gestion intégrée des écosystèmes marins du projet COMMON A\_B4.4\_080. A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation**

#### **Art. 8 – Candidature et documentation nécessaire**

Afin de son admissibilité, la candidature devra être signée par le candidat et devra être accompagnée par la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les candidats devront déclarer, sous leur responsabilité, de remplir les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 5 et annexer la documentation suivante:

1. Demande de participation à la sélection (Lettre de motivation)
2. Curriculum Vitae
3. Documents/attestations liés aux conditions professionnelles (L'art.5) ;
4. Copie de pièce d'identité

#### **Art. 9 – Mentions supplémentaires**

L'INSTM se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant la signature du contrat.

**Le Directeur Général de l'INSTM**

**Hechmi MISSAOUI**

Le Directeur Général de l'Institut National  
des Sciences et Technologies de la Mer

Signé: Hechmi MISSAOUI